



Pour un véritable Service Public de l'Énergie

Motion présentée par le Groupe « PS & Apparentés » et le Groupe « EELV-Génération.s »

Depuis 1946, l'entreprise intégrée EDF est la garante du Service Public d'électricité. En matière de politique énergétique, ce choix stratégique de la France, au-delà de relever le pays au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, a largement fait ses preuves. Or d'année en année ce Service Public est mis à mal par la privatisation de pans entiers du modèle français de l'énergie au détriment des usagers, des agents de ces entreprises et des collectivités gestionnaires de réseaux, avec comme conséquences :

- Une augmentation des tarifs,
- Une augmentation de la précarité énergétique pour plus de 13 millions de personnes aujourd'hui soit plus de 10% des foyers, ce qui a une incidence directe sur les finances des collectivités,
- Un dumping social, une souffrance au travail, une désorganisation des collectifs de travail, une suppression d'emplois et l'externalisation massive d'activités vers la sous-traitance.

L'énergie n'est pas un bien comme les autres. Elle est un bien de première nécessité qui doit demeurer accessible à tous. Pourtant, des négociations autour d'un projet de découpage d'EDF baptisé Hercule, qui visent à mettre fin à l'unicité de l'entreprise nationale, sont menées dans la plus grande opacité entre l'Élysée et la Commission européenne.

Le projet "Hercule" vise à séparer l'entreprise publique en trois entités:

- « EDF bleu » : entreprise publique regroupant le secteur nucléaire et RTE, réseau de transport d'électricité,
- « EDF Vert » : société détenue à 65% par l'État et privatisée à 35%, regroupant principalement DALKIA, leader des réseaux de chaleur, EDF EN, filiale spécialisée dans le solaire et les éoliennes, la branche commerce d'EDF et ENEDIS, filiale chargée de la distribution d'électricité,
- « EDF Azur » : filiale publique, qui contiendrait les barrages hydroélectriques, dont les concessions seraient remises en concurrence, potentiellement sans qu'EDF ne puisse se porter candidat à sa propre succession de par la loi sur les contrats de concessions avec les collectivités.

Or, ce schéma présente des risques majeurs pour les missions de service public. Les inquiétudes portent sur la place d'Enedis dans « EDF vert » et la structure du capital d'« EDF vert ». Ceci soulève de nombreuses questions et notamment :

- Comment sera assurée la gestion des réseaux de distribution, leur sécurisation, leur déploiement, leur réparation si des objectifs de rentabilité sont donnés par les nouveaux actionnaires ?
- N'y aurait-il pas transfert de propriété des réseaux au profit d' « EDF vert » afin de revaloriser les actifs de cette nouvelle structure?

Cette manœuvre représente un risque majeur pour l'indépendance énergétique de notre pays. Ce serait la dernière étape de la trajectoire de libéralisation du secteur de l'énergie.

Dans les secteurs urbains densifiés les offres des distributeurs seront nombreuses. En revanche, on peut s'interroger sur le maintien de la qualité des réseaux dans les territoires plus ruraux, car la rentabilité ne sera pas au rendez-vous et les tarifs s'envoleront avec la fin programmée des tarifs règlementés d'électricité. Il se profile une nouvelle contrainte pour les ménages sachant que la part de l'entretien des réseaux représente déjà près de 50% de la facture des consommateurs.

Ce projet n'est donc que financier et non industriel. Comme par le passé pour les télécommunications, il est à craindre que des logiques financières prennent le pas sur celles d'intérêt général et de Services Publics. Dans un contexte où s'affirme, plus que jamais, la nécessité d'une transition écologique et sociale, l'alimentation en électricité de nos territoires doit être garantie par le Secteur Public.

Les élus de la majorité du Conseil départemental de la Gironde s'opposent fermement à une restructuration à marche forcée d'EDF à un an de la présidentielle et réaffirment que l'énergie électrique et son accès font partie des besoins essentiels et à ce titre, doivent être gérés par la collectivité.

Aussi, les élus du groupe PS et apparentés et du groupe EELV-Génération.s du Conseil départemental de la Gironde demandent au Gouvernement:

- De préserver le Service Public de l'énergie en affirmant le droit à l'énergie comme un droit essentiel pour tous, avec une gestion complètement publique d'ENEDIS et RTE, et une ligne budgétaire directe de l'Etat,
- De donner toute leur place aux collectivités, aux citoyens, aux salariés dans la gouvernance et pour une gestion locale et décentralisée de la production d'énergie,
- D'organiser un véritable débat public sur l'avenir du secteur énergétique pour répondre aux enjeux de la solidarité énergétique, de la sobriété énergétique et du développement des énergies renouvelables.